

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3101 AFP et stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des s			
Ancien Code	PEDE3B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB3110		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (martellal@helha.be) Julien LOBET (lobetj@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) Ahmed YETRIB (yetriba@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Benoit WAUTELET (wauteteletb@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be) HELHa Campus Mons Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfm@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Fabienne GEURY (geuryf@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (leporcqc@helha.be) Brigitte BRION (brionb@helha.be) Tania HEUSGHEM (heusghemt@helha.be) Sylvie JANCART (jancarts@helha.be) Camille TONELLI (tonellic@helha.be) Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (hauferlinm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération		70	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur

entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Observer les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants.

Concevoir des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences en P1.

Mettre en œuvre ces activités, dispositifs et outils en classe de P1 de manière autonome.

Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.

Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B11AFPS1A AFP 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'app	120 h / 4 C
PEDE3B11AFPS1B Stage 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'a	90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B11AFPS1A AFP 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'app	40
PEDE3B11AFPS1B Stage 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'a	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Évaluation :

- des activités préparées et de la prestation de ces activités en stage ;
- de la capacité d'évaluation des apprentissages menés en stage ;
- de l'analyse réflexive et de la régulation des pratiques suite à l'évaluation des compétences des élèves sur base du rapport du maître de stage et des professeurs visiteurs.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app			
Ancien Code	22_PED3B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB3111		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AFP sont axés sur des aspects pratiques et la préparation aux stages. Les activités visent essentiellement à favoriser les liens entre théorie et pratique, la maîtrise des diverses facettes du métier d'enseignant et le passage du praticien instruit vers le praticien réflexif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, ils poursuivent les mêmes objectifs.

--> **Concevoir, mettre en œuvre des activités, des outils, des dispositifs, dont l'évaluation et la différenciation.**

Observer les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants.

Concevoir des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences en P1.

Mettre en œuvre ces activités, dispositifs et outils en classe de P1 de manière autonome.

Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.

Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte, construction et régulation de dispositifs, d'outils, d'activités d'apprentissage/fonctionnelles pendant les cours ainsi que durant la semaine de préparation précédant les stages ...

...permettant d'aborder diverses thématiques, notamment :

La gestion d'une rentrée des classes au cycle 5/8

Le geste d'écriture au cycle 5/8

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 5/8

L'apprentissage d'un nombre (construction et décomposition d'un nombre)

La collaboration et la continuité école maternelle-école primaire

La gestion du temps de classe en tenant compte des différences entre élèves

L'implication des élèves dans la gestion de la classe et des apprentissages

La prise en compte des différences entre élèves

...

L'enseignant se réserve le droit de modifier le contenu du cours en fonction des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Les AFP sont pris en charge par des maîtres de formation pratique et des maîtres assistants afin de préparer les étudiants à une prise en charge d'une classe de stage.

Une partie des périodes AFP est consacrée à des travaux en autonomie, en alternance avec des périodes de cours en présentiel.

Une partie des périodes AFP étant programmée durant la semaine de préparation des stages, la participation effective à celle-ci est donc requise.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants (questions-réponses/évaluations formatives)

Groupes restreints et mixtes (S1 et S2) favorisant la participation active et les échanges inter-sections dans le cadre du tuiage.

Accompagnement dans l'analyse réflexive sur l'action (avant, pendant et après le stage via le carnet d'accompagnement de formation professionnelle) et dans le réajustement des objectifs de formation du stagiaire : des activités post stages sont organisées afin de réaliser un feed-back tant collectif qu'individuel.

Sources et références

Bibliographie des différents intervenants

Programmes (SEGEC)

Référentiels FWB

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents postés sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, les modalités d'évaluation sont similaires (épreuve intégrée).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'ensemble des modalités d'évaluation de l'UE AFP-Stage sont détaillées dans le Vadémécum AFP-Stage B3.

Toutes les compétences de l'UE AFP-Stage doivent être acquises pour valider l'UE.

Les compétences qui dépendent de la pratique de stage sont non remédiables au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a			
Ancien Code	22_PED3B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB3112		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en œuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, ils poursuivent les mêmes objectifs.

--> **Concevoir, mettre en œuvre des activités, des outils, des dispositifs, dont l'évaluation et la différenciation.**

Observer les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants.

Concevoir des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences en P1.

Mettre en œuvre ces activités, dispositifs et outils en classe de P1 de manière autonome.

Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.

Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage consiste en une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du maître de stage.

Ce stage se déroulera au cycle 2 (P1 ou P1/P2) --> 2 semaines

Il est organisé dans le cadre du tuilage entre la section 1 et la section 2 (Lien écoles maternelle et primaire)

Démarches d'apprentissage

Un accompagnement à la préparation du stage est proposé par une équipe pluridisciplinaire (didacticiens, pédagogues, MFP, maître de stage...), notamment dans le cadre des AFP.

Cet accompagnement vise le désétayage progressif afin de mener le stagiaire vers l'autonomisation et la

professionnalisation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement pluridisciplinaire dans la préparation du stage (didacticiens, pédagogues, MFP, bibliothécaire, ludothécaire, maître de stage).

Accompagnement pluridisciplinaire dans la supervision du stage (visite de stage) pour rendre compte des compétences acquises et de celles qui doivent focaliser la priorité de l'étudiant.

Accompagnement dans l'analyse réflexive sur l'action (avant, pendant et après le stage via le Carnet d'Accompagnement de Formation Professionnelle) et dans le réajustement des objectifs de formation du stagiaire.

Sources et références

L'ensemble des cours et des ressources de la formation.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le "Vade-Mecum de l'UE AFP- Stage"

Les exigences de stage

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, les modalités d'évaluation sont similaires (épreuve intégrée).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'ensemble des modalités d'évaluation de l'UE AFP-Stage sont détaillées dans le vademecum AFP-Stage B3.

Toutes les compétences de l'UE AFP-Stage doivent être acquises pour valider l'UE.

Les compétences qui dépendent de la pratique de stage sont non remédiables au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).